

SOCIAL

La CFDT rejoint la manif troyenne

Absente des précédentes mobilisations à l'exception de celle du 17 décembre, la CFDT auboise a finalement décidé de rallier l'intersyndicale CGT, FSU, Solidaires et Force ouvrière en participant à la manifestation troyenne qui partira à aujourd'hui à 10 h 30 de la place Jean-Jaurès. « On se mettra en fin de cortège car on est contre l'âge pivot mais on ne partage pas l'ensemble des revendications », lâche Rémi Bardeau. Le secrétaire régional Grand-Est de la CFDT organisait hier un point presse pour expliquer sa position toute en nuances.

« La CFDT avait fait de l'âge pivot à 64 ans une ligne rouge. C'est une position qu'on a depuis dix ans. Cet âge pivot est injuste et inadapté. Ceux qui ont commencé tôt seront pénalisés. Si on force les gens à partir à 64 ans, on déplace le problème : ce sera l'assurance maladie et l'assurance chômage qui devront payer, décrypte Rémi Bardeau. Notre confédération a lancé mercredi sur www.change.org une pétition en ligne pour le retrait de cet âge pivot. On en est ce vendredi à plus de 90 000 signatures », ajoute le leader syndical, qui a par ailleurs sollicité l'ensemble des parlementaires du Grand-Est.

Quant au financement des retraites, la CFDT fustige le « catastrophisme du gouvernement » : « ce problème est minime : en 2018, on avait 3,5 milliards d'euros de déficit (sur les 350 milliards d'euros versés, NDLR). Il suffirait d'augmenter un peu les cotisations. Les salariés ont déjà payé leur part avec l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans, et la baisse du niveau des pensions avec le passage de 10 aux 25 meilleures années pour le calcul de la pension. Et Macron, lors des élections, avait promis de ne pas bouger la ligne d'âge. D'autre part, les exonérations de charges comme le CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, NDLR)



Lancée par la CFDT, la pétition en ligne avait recueilli plus de 90 000 signatures vendredi.

« Les salariés ont déjà payé leur part »

Rémi Bardeau, secrétaire régionale Grand-Est de la CFDT

n'ont jamais été compensées, et déséquilibrent les caisses. La baisse d'effectifs dans la fonction publique et le gel des salaires contribuent aussi au problème. On a une baisse des recettes, pas une augmentation des dépenses », explique Rémi Bardeau qui pointe d'autres insuffisances.

« Le minimum de pension doit être relevé : le projet de réforme prévoit 1 000 €, ce qui est en dessous du seuil de pauvreté (1 041 €). La réforme doit aussi intégrer un dispositif de retraite progressive et prendre en compte la pénibilité. Les quatre critères de pénibilité écartés en 2017 doivent être réintégrés pour permettre à 800 000 personnes de partir plus tôt. » ■

Un article de Thierry PÉCHINOT
publié dans *Libération Champagne*
n° 25913 samedi 11 janvier 2020

Les routiers en embuscade

« Dans le transport routier, nous avons un accord national qui nous permet de partir sous certaines conditions à 57 ans. Le passage à 64 ans mettrait en péril le financement de ce Congé de fin d'activité (CFA). Le secrétaire d'État aux Transports nous promet de proroger l'accord. Mais si demain nous ne sommes pas entendus, cela veut dire dans les semaines qui viennent un grand mouvement dans tous les secteurs d'activité du transport », souligne Pascal Quiroga, responsable auboise de la CFDT-Transport, premier syndicat chez les routiers.